



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 18 août 2025 à 18h00, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. DM-2024-002 :

Adresse: 438, chemin du Lac Manitou Sud
Matricule 3800-29-9499-0-000-0000

Objet :

Autoriser l'implantation du bâtiment à 3 mètres ainsi que le toit de ce même bâtiment à 2.47 mètres de la ligne de lot latérale, contrairement à la marge latérale minimale de 5 mètres prescrite à la grille de zonage V1-129 du règlement de zonage 2013.060.

Toute personne pourra, par écrit, transmettre toute observation ou tout commentaire concernant cette demande au plus tard le 18 août 2024 à 16h00 à directiongenerale@ivry-sur-le-lac.qc.ca. Il est important d'inscrire dans l'objet que le message est destiné au conseil et inscrire le numéro de dérogation mineure suivant : **DM-2024-002**. Ces messages reçus le cas échéant seront transmis aux membres du conseil avant la prise de décision.

Donné à Ivry-sur-le-Lac, le 11 août 2025

Marie-France Matteau
Directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé, sur le site internet de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac, ce 11^e jour du mois d'août deux mille vingt-cinq.

Marie-France Matteau
Directrice générale
et greffière-trésorière